

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS**

4ème RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE 2019

Séance du 16 octobre 2019

**CD20191016_47
id. 4824**

Le 16 octobre 2019, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département (82 Montauban), sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.

*Nombre de membres du Conseil départemental : 30
Quorum :16*

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BAYLET, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

Mme BAREGES (pouvoir à Mme FERRERO)

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DÉLIBÉRATION

**ABBAYE DE BELLEPERCHE
PROGRAMMATION 2020**

Afin de préparer la saison culturelle prochaine dans les meilleures conditions, il convient d'examiner les propositions de programmation pour 2020 dès à présent, et de s'engager sur le budget afférent qui sera inscrit au budget primitif 2020.

Les animations envisagées pour 2020 sont les suivantes :

- Le 23 mai à 21h, la « Nuit de l'abbaye », soirée interactive par la compagnie « Culture en mouvements », dans le cadre de la nuit européenne des musées. Tout public, coût : 4 500 €.
- En mai, « Journées occitanes », à l'attention des élèves du département en partenariat avec l'ALCOC . Ce sera la 10ème édition de ce rendez-vous qui permet de faire découvrir la culture occitane à environ 700 enfants.
- En juin, « Journées nationales de l'archéologie » en partenariat avec l'institut national de recherches en archéologie préventive.
- En juin, participation au festival jeune public départemental « Big Bang des arts » avec un spectacle jeune public proposé en séance tout public. Coût : 4 000 €.
- Les 3 et 4 juillet, soirée « Murder Party », nouvelle édition suite au succès des éditions 2017, 2018 et 2019, nouveau scénario. Public adulte, coût : 5 500 €.
- 8 et 29 juillet, « Mercredis de l'abbaye », animations autour des collections avec des ateliers parents-enfants, tout public à partir de 5 ans.
- 15 juillet et 5 août, « Mercredis de l'abbaye » à destination des adolescents, jeu de rôle grandeur nature sur le thème médiéval fantastique par la structure « La Guilde ». Coût : 1 600 €.
- Le 1er août, « Pique-nique concert ». Tout public, coût : 3 000 €.
- Du 17 au 20 septembre, « Les Médiévales ». Nombreux spectacles et ateliers autour du thème des fêtes profanes. Deux jours à destination des écoles et deux jours tout public. Coût estimé : 51 000 €.
- Juillet – août : participation à l'opération nationale « Partir en livre » en partenariat envisagé avec la médiathèque départementale.
- Octobre : participation à l'opération nationale « Semaine du goût » en partenariat avec le lycée Jean de Prades de Castelsarrasin.
- Début octobre : concerts dans le cadre du festival « Les intégrales d'automne » organisés par l'association « Ni une ni deux » : 3 000 €.

- Octobre : concert de polyphonies occitanes dans la cadre de la rencontre « Gimona Canta » sur les communes de Cordes-Tolosannes, Montaïn et Lafitte.

Le coût global de ce programme d'animations s'élève à 72 600 € pour environ 23 manifestations. À titre de comparaison, en 2019, 20 animations étaient proposées pour 71 000€.

Pour la mise en œuvre de ce programme, des aides de la Région sont envisageables au titre de la politique régionale d'aide à la programmation de spectacles vivants et de l'aide aux festivals.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission culture et patrimoine,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve la programmation des animations 2020 détaillée ci dessus pour un montant global de 72 600€, étant précisé que les crédits seront inscrits au prochain budget ;
- Autorise Monsieur le Président à rechercher tous les financements possibles, et le cas échéant, à signer toute convention à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

Le Président ,

Christian ASTRUC